

ineffable abondance de richesse céleste : “ Et Jésus, le fruit de vos entrailles est béni. ” C’est la bénédiction du Fils qui a rejailli sur la Mère. Tous les privilèges qu’elle a reçus sont le prix de l’hospitalité qu’elle lui donne en ses entrailles et de la pourpre dont elle l’a revêtu. Marie, si profonde que soit son humilité, ne décline pas la louange qu’elle a reçue de sa cousine. Tout au contraire, elle la confirme et l’amplifie pour ainsi dire. En effet, le rapport est manifeste entre la salutation d’Élisabeth et les premiers accents du cantique virginal. *Bienheureuse* êtes-vous d’avoir cru, dit Élisabeth, et Marie reprend : “ Toutes les générations m’appelleront *bienheureuse* ; car celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses. ” Et quelles choses a-t-il faites en elle, ce Tout-puissant ? Avant tout, ce qui la constitue Mère Vierge et Mère de Dieu.

Telle est donc la source d’où coulent toutes les bénédictions, toutes les béatitudes, toutes les prérogatives de Marie : sa maternité divine. Elle peut, elle doit même le reconnaître sans préjudice de son humilité : car cette reconnaissance va tout droit, non pas à son exaltation propre, mais à la glorification de Dieu.

Ne semblerait-il pas que, d’après cette manière d’envisager les choses, la plénitude Marie devrait dater de l’incarnation, puisque c’est alors seulement que s’opéra l’union qui la fit mère ? Il est vrai, Marie ne fut pas mère dès le premier instant de son existence. Mais ce qu’elle n’était pas alors dans l’ordre des faits, elle l’était dès lors dans l’ordre des préordinations divines. Un palais royal n’est pas la demeure actuelle du prince, au moment qu’on en jette les fondations, ni même quand on l’enrichi de sculptures et de peintures. Et pourtant, s’il a ses belles proportions, s’il reçoit cette décoration merveilleuse, c’est qu’il doit être un jour l’habitation du roi pour lequel il est uniquement destiné. Ainsi faut-il juger de la bienheureuse Marie.

Plus tard, nous aurons lieu d’examiner jusqu’où peut mener cette considération. Mais, dès maintenant, rappelons-nous que la maternité future de la Vierge a présidé même à son origine. Marie doit à cette maternité de venir au monde : nous l’avons dit, le prodige de la conception qui l’a fait naître d’une mère stérile n’a son explication qu’en elle et par elle.